

### ■ Processionnaires du Pin

#### Formation des nids définitifs d'hiver

A ce jour tous les observateurs ont détecté des **nouveaux nids d'hiver** définitifs sur le territoire de leur commune. **Chenilles au stade L4-L5.**

- Pour le site de Lempdes l'arbre observé montre un nombre de nids équivalents à l'année précédente.

- Pour les sites de Saint Georges/Allier et de Clermont Ferrand les nombres de cocons sur les arbres utilisés pour le piégeage phéromone sont en augmentation.

- Pour le site de piégeage de Cournon d'Auvergne aucune détection n'a été observée sur l'arbre suivi (comme en 2009/2010). Par la présence de nombreux feuillus à proximité ce site est très peu attractif. Le piégeage des papillons dans le courant de l'été s'était montré quasi nul (un individu capturé en 12 semaines de suivi). Des foyers existent cependant sur cette commune, les nouveaux nids d'hiver sont actuellement visibles.

- Sur le site de piégeage d'altitude (550m) (Mayet de Montagne) faiblement attaqué en 2009 aucun nid de processionnaire n'a pas été détecté pour l'instant. D'autres sites de la commune présentent eux des nouveaux nids d'hiver.

La défoliation des pins par les chenilles devient assez facilement détectable, avec un impact encore limité. **Ces défoliations vont s'intensifier** peu à peu jusqu'à la descente des chenilles au printemps. Certains pins pourront alors être entièrement défoliés.

Dans le courant de l'automne **2009-2010 de nombreuses processions atypiques** avaient été observées sur une large zone allant de Clermont-Ferrand à Thiers favorisée par la douceur des mois de Novembre et Décembre. Les conditions fraîches puis rigoureuses de cet automne expliquent l'**absence d'observation sur la région de ces processions précoces.**



Cocon d'hiver de processionnaires du pin  
(FREDON Auvergne)

Nous rappelons le **caractère urticant des chenilles processionnaires** qui provoquent des réactions allergiques simples ou graves. Toute activité à proximité des chenilles et de leurs nids doit se faire avec précaution. L'utilisation de matériel de protection, masque respiratoire, combinaison, gants, est préconisée.

Rédaction du BSV :  
FREDON Auvergne

Contact :  
bsvzna.fredonauv@free.fr  
04 73 42 14 63

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale et la FREDON Auvergne dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises par les applicateurs de produits phytosanitaires concernant la protection de leurs végétaux.



Directeur de Publication  
Jacques CHAZALET  
Président  
de la Chambre  
Régionale d'Agriculture



Animateur filière  
Corinne MARTINS  
FREDON Auvergne  
martins.fredonauv@free.fr  
04 73 42 16 27



Financier  
Direction Régionale  
de l'Alimentation,  
de l'Agriculture  
et de la Forêt Auvergne



Dans ce bulletin

- Processionnaire du pin
- Punaise américaine des cônes

Bulletin technique

## ■ Processionnaire du pin

De nombreux nids d'hiver sont déjà visibles. Ceux-ci constituent un abri thermique pour les chenilles. Ils contiennent des chenilles pour la plupart au stade L4 L5.

Les chenilles sortent régulièrement des nids pour consommer les aiguilles, activité majoritairement nocturne.

Actuellement :  
présence des nids d'hiver.  
**L'échenillage doit débuter.**

### Lutter par échenillage...

Éliminer ces nids (couper les branches les portant) constitue un moyen de lutte efficace contre ce ravageur. Cependant si des cocons sont présents à la cime des arbres, il convient d'éviter dans la mesure du possible de les éteindre. L'architecture future des arbres serait alors compromise, en particulier dans le cas des plus jeunes arbres.

Un échenillage complet stoppera la défoliation des pins. De même, l'élimination des cocons (contenant les chenilles déjà urticantes) réduira le risque sanitaire, en particulier en prévision des processions.

### Après une nuit froide...

Cette opération doit se dérouler préférentiellement en matinée après une nuit avec des températures négatives durant laquelle les chenilles ne seront pas sorties hors des cocons pour s'alimenter.

### En se protégeant...

Pour réaliser cette opération il est indispensable de se protéger avec des gants, des lunettes de protection, un masque et une combinaison. En effet les nids abritant les chenilles sont largement contaminés par leurs poils urticants.

De plus en cas de dérangement les chenilles relâchent abondamment leurs poils. Ceux-ci sont très légers et fragiles et sont très volatiles.

Ils se brisent facilement et libèrent la substance urticante et allergisante qu'ils contiennent la «thaumétopoéïne». Des irritations variées peuvent en découler (érythèmes ou éruptions prurigineuses accompagnées parfois d'atteintes oculaires ou pulmonaires) voire des réactions allergiques plus graves telles que les œdèmes de Quincke ou des chocs anaphylactiques.

Les personnes qui ont des contacts répétés avec la chenille processionnaire, présentent des réactions qui s'aggravent à chaque nouveau contact.

FREDON Auvergne



Début des défoliations

#### En cas de contact par inhalation :

- Les poils urticants irritent les voies respiratoires. Cette irritation se manifeste par des éternuements, des maux de gorge, des difficultés à déglutir et éventuellement des difficultés respiratoires.

#### En cas de contact avec la peau :

- Apparition dans les huit heures d'une éruption douloureuse avec de sévères démangeaisons sur les parties ayant été en contact avec les poils urticants mais aussi sur d'autres parties du corps.

- Les poils urticants se redispersent aisément par la sueur, le grattage et le frottement ou par l'intermédiaire des vêtements (un vêtement contaminé peut en contaminer d'autres dans une machine à laver).

#### En cas de contact par ingestion :

- Il se produit une inflammation des muqueuses de la bouche et des intestins qui s'accompagne de symptômes tels que de l'hypersalivation, des vomissements et des douleurs abdominales.

## La punaise américaine des cônes

(*Leptoglossus occidentalis*)

Vous l'avez peut-être croisé par hasard dans le entre septembre et novembre dans un bâtiment. A cette période, les adultes cherchent à hiverner à l'abri en se regroupant ce qui les poussent couramment à pénétrer **dans les habitations**. On remarque alors facilement cet insecte avec sa morphologie caractéristique et sa **taille de 1,5 à 2 cm**. Les adultes ont une couleur dominante brun rouge. Chaque aile antérieure présente une fine ligne blanche en zigzag. La face supérieure de l'abdomen est jaune orangée avec 5 tâches sombres transversales. Les fémurs et les tibias des pattes postérieures présentent une dilatation caractéristique.

Languedoc Roussillon, Rhône Alpes et Midi Pyrénées. En 2009, la punaise américaine des cônes a été repérée **dans le secteur du Puy-en-Velay** en Haute-Loire et **dans le Puy-de-Dôme**. Observée en 2010, son expansion devrait se poursuivre en Auvergne.

Cet insecte se nourrit des graines et des jeunes fleurs de plusieurs espèces de conifères. Cette espèce a été observée sur les conifères des genres *Pinus*, *Pseudotsuga*, *Cedrus* (*Pinaceae*). Il n'est cependant pas aisé de le détecter dans les pins. Sa consommation de graines **n'affecte pas la croissance des arbres**,

elle pose cependant question pour le futur du fait de son impact possible sur les renouvellements naturels en forêt et la production de semences en pépinière. **Pour l'homme sa nuisance semble se limiter aux gênes**

**liées aux regroupements des insectes** dans les bâtiments qui inquiètent parfois les populations. (Sources : L'Entomologiste, tome 63, 2007, n° 6 : 303 – 308 ; Bilan de la santé des forêts en 2009 -Région Auvergne, Mars 2010)

### Un nouvel insecte dans les pins



FREDON Auvergne

*Leptoglossus occidentalis*

Originnaire de la côte ouest des Etats-Unis, l'insecte s'est étendu jusqu'à atteindre la côte Est entre 1956 et 1990 après avoir franchi les Rocheuses **probablement transporté accidentellement par l'homme**. Après une première observation en 1999 en Italie, l'insecte se propage rapidement vers l'est de l'Europe (Suisse en 2002, en Slovaquie en 2003, en Croatie et en Hongrie en 2004, en Autriche en 2005 et en république Tchèque en 2007).

En France, cet insecte a été détecté pour la première fois en 2005 en Corse et en 2006 en Provence Alpes Côte d'azur,

**Vous désirez continuer à recevoir ce bulletin ?**

Inscrivez-vous directement par courrier électronique !

**romane.fredonauv@free.fr**

(Diffusion uniquement par courrier électronique)

Pour tout renseignement complémentaire